

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Letellier de St. Just, il a été

Ordonné, que le dit bill soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération des amendements proposés par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer au bill intitulé: "Acte pour incorporer le chemin de fer direct de Québec au lac Huron."

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau les actes généraux concernant les chemins de fer" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. McClelan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour le bill intitulé: "Acte concernant le larcin et les autres offenses de même nature" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général à la prochaine séance de la Chambre.

Alors sur motion de l'honorable M. Letellier de St. Just, secondé par l'honorable M. Scott,

La Chambre s'est ajournée à trois heures de cet après-midi.